Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260929-D_28SEPT26_09-DE

Sainte-Hélène
Santez-Elen

MAIRIE DE SAINTE-HELENE
56700 SAINTE-HELENE
Morbihan

N°D_28SEPT26_09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - *République Française*

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
15	14	15

Conseil Municipal : séance du 28 septembre 2026

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie à 18H15, sous la présidence de Christèle PERREL, Maire.
Convocation et affichage : le 21 septembre 2026
Présents : Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Yoann FOUILLÉ, Hélène MAHEO, Gilles LE MOROUX, Loïc BRAULT, Philippe DOUSSINEAU, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN, Colette FOUILLOUX, Anaïs LE HUNSEC, Pierre MARGANA, Marc PUISSEGUR
Absents ayant donné pouvoir : Murielle MUSSA-PERETTO, à Gladys LE SAUSSE
Absent : /

D_28SEPT26_09 Demande de subvention au titre du PST (programme de solidarité territoriale) du Conseil Départemental : VIDEOPROTECTION

Madame le Maire informe que suite aux différentes délibérations prises en lien à la vidéoprotection (mandat de partenariat avec Morbihan Energies, demandes de subvention, ...) il convient également de solliciter le Département du Morbihan, le Programme de Solidarité Territoriale ayant été remis en place en 2026, et rendant éligible les projets de vidéoprotection.

Après avoir élaboré le cahier des charges avec le concours de la commune et sur la base des rencontres préalables avec la Gendarmerie (consultation de sûreté), Morbihan Energies a lancé la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux et la fourniture des équipements nécessaires. Les travaux d'installation devraient commencer avant la fin de l'année.

Vu le plan de financement prévisionnel ci-après :

Dépenses	**Montant HT**		**Recettes**	**Montant**
Travaux liés à la préparation, l'installation et la mise en service de la vidéoprotection	110 000,00 €		ETAT - DETR	22 000,00 €
			CONSEIL DEPARTEMENTAL - PST programme de solidarité territoriale	**22 000,00 €**
			Morbihan Energie (30% sur les prestations de génie civil et cablage)	5 000,00 €
			Fonds propres - Commune	61 000,00 €
TOTAL	**110 000,00 €**		**TOTAL**	**110 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260929-D_28SEPT26_09-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- **APPROUVER** le projet décrit ci-dessus
- **VALIDER** le plan de financement
- **AUTORISER** Madame le Maire à solliciter la subvention auprès du Département du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale, ainsi qu'auprès de tout autre potentiel financeur
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme,
Le 28 septembre 2026

Le secrétaire de séance
Marc PUISSEGUR

Le Maire,
Christèle PERREL



Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.